



3 rue du Clos Pascal
25190 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. : 03 81 37 02 78
Mail : contact@doubssdessoubre.fr
<https://doubssdessoubre.fr/>
SIRET 200 094 852 00015

EPAGE DOUBS DESSOUBRE

Communiqué de presse

jeudi 19 septembre 2024 – Saint-Hippolyte

Reprise des travaux d’effacement du barrage des Pipes et de renaturation de la zone de retenue à Baume-les-Dames

L’effacement du barrage des Pipes et la renaturation des 600 mètres de la zone de retenue est un projet qui a été initié en 2014.

En 2021, l’EPAGE Doubs Dessoubre est devenu compétent en matière de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant du Cusancin et a redémarré les études en vue de réaliser les travaux qui ont démarré le 19 août dernier.

Ces travaux ont toutefois été stoppés par le juge des référés du Tribunal administratif de Besançon le 22 août.

Dans son ordonnance, le juge a considéré que les travaux entraînaient une atteinte à la propriété privée du propriétaire d’une partie du canal et des habitants du moulin Sicard. A ce titre, il a suspendu l’arrêté préfectoral autorisant les travaux avec pour conséquence l’arrêt du chantier.

L’Epage a fait appel de cette décision devant le Conseil d’Etat. Par une ordonnance du 17 octobre 2024, la Haute Juridiction administrative rappelle une ligne jurisprudentielle bien établie : un droit de prise d’eau fondée en titre est seulement un droit d’usage, et en aucun un droit de propriété. Ce droit d’eau se perd lorsque la force motrice de l’eau ne peut plus être utilisée « *du fait de la ruine ou du changement d’affectation des ouvrages essentiels*

destinés à utiliser la pente et le volume du cours d'eau ».

Ainsi aucune atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale ne pouvant être retenue, la décision du TA de Besançon a été annulée, ouvrant la voie à la reprise des travaux.

En conséquence le chantier de travaux a repris ce jeudi 19 septembre et se continuera dans les prochains mois jusqu'à finalisation des opérations.

François CUCHEROUSSET
Président de l'EPAGE Doubs Dessoubre



Contact : Anthony GUINCHARD, Directeur de l'EPAGE Doubs Dessoubre
06 49 73 41 52 / aguinchard@doubsdessoubre.fr